

Mairie, 45, rue Mairie, 45, rue de l'Eglise 57230 EGUELSHARDT

03 87 96 29 11 Mail : [mairie.eguelshardt@wanadoo.fr](mailto:mairie.eguelshardt@wanadoo.fr)

03 87 06 10 83

Responsable de la publication : Le maire. Comité de rédaction : Emile Eitel, Michèle de Michellerie, Sabine Nies

**Horaire d'ouverture****Mairie**

Lundi de 14h à 18h  
 Mercredi de 17h à 19h  
 Vendredi de 9h à 11h  
 Le maire et les adjoints reçoivent en Mairie lors des permanences ou encore sur rendez-vous..

Pour les problèmes liés

aux permis de construire, prendre rendez-vous avec M.Mischler Rémy : tel.03 87 96 29 55.

Pour réservation salle contacter la mairie

**Urgences :**

Médecin de Garde :  
 08 20 33 20 20

**Gendarmerie :**

03 87 96 21 22

**Pompiers :** 18

**Samu :** 15

**Services Publics :**

**l'école élémentaire et maternelle :**

03 87 06 17 48

**Presbytère catholique :**

03 87 96 05 19

**Presbytère protestant :**

03 87 96 01 64

**Intercommunalité :**

03 87 06 10 40

**Déchetterie Bitche :**

03 87 96 09 28

**Services usuels :**

**Taxis et ambulances**

**Schutz :** 03 87 96 09 57

**Straub :** 03 87 96 14 15

**Ambulance :**

VSL 03 87 06 64 90

Gare SNCF: 3635

**Pharmacies de garde :**  
 3237

**LE MOT DU MAIRE : COMPRENDRE LE BUDGET 2013**

Compte-tenu des contraintes budgétaires, notre commune n'entreprend des travaux d'investissement coûteux que s'ils sont assez fortement subventionnés par l'Etat, la Région Lorraine, le Conseil Général de Moselle et quelques autres organismes. C'est grâce à des subventions plus ou moins importantes, que nous avons pu réaliser à ce jour la chaufferie de l'Eglise, la rénovation du stand de tir, la restauration de routes communales, le périscolaire, une étude sur la création d'un sentier pédagogique. Nous avons réalisé sans aide l'aménagement de l'école maternelle et la création du lotissement de la Petite-Suisse et l'enquête pour la mise en place des périmètres de protection de notre captage d'eau potable.

Ajoutez-y les travaux de remise en sécurité du château de Waldeck, qui obligent la commune à payer des factures pour un montant de 488.924 €, par tranches au fur et à mesure des demandes d'acomptes, alors que les subventions correspondantes qui représentent 100% de leur montant hors taxes (408.800 €), ne sont jamais versées que deux à quatre mois après. De ce fait, la commune dut contracter une ligne de trésorerie d'un montant de 200.000€ remboursables en juillet 2013, alors que les dépenses encore à engager pour le Waldeck sur le budget 2013 sont de 263.436 € et les subventions encore attendues de 190.000€. Il faudra trouver une solution par la voie d'un nouveau « prêt relais »

Depuis 4 ans, l'endettement de notre commune est passé de 482 € par habitant à 222 € par habitant, situation précaire qui pourrait peut-être connaître à nouveau une petite augmentation, alors que la moyenne départementale est aujourd'hui de 486 € par habitant et la moyenne nationale de 597.

Dans le contexte actuel, la commune ne fera donc pas de folie en 2013. Le Conseil Municipal a inscrit au budget une dépense d'investissement minimale pour la signalisation routière, l'éclairage public, l'équipement général, les bâtiments, l'achat obligatoire d'un nouveau logiciel. Il reporte à plus tard la création d'un sentier pédagogique et l'isolation thermique et acoustique de la salle Rapin, n'ayant pas encore trouvé à ce jour de subventions pour ces derniers projets.

La commune réalisera peut-être, si l'occasion se présente, l'achat de terrains pour les revendre ensuite coupon après coupon pour la construction, quitte à contracter à nouveau une ligne de trésorerie.

Elle achèvera, bien entendu, les travaux d'investissement déjà engagés ou déjà commandés : château de Waldeck, lotissement de la Petite-Suisse, pose de 2 radars pédagogiques indicateurs de vitesse.

Savoir aussi que le budget Eau nous laisse une réserve voisine de 100 000 €.

La volonté de votre Conseil Municipal est de réaliser des dépenses d'investissement raisonnables et contrôlées, indispensables au bien-être des habitants, tout en veillant à ne pas les écraser de taxes. Le Conseil Municipal a voté une augmentation de leur taux de base de 1% pour 2013, ce qui ne représente que 666 € d'augmentation pour l'ensemble de la population. E.Eitel.

-----  
**ATTENTION ! LA COLLECTE MULTIFLUX DU JEUDI 9 MAI EST REPORTEE AU VENDREDI 10 MAI 2013**



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS

Le conseil municipal vote et arrête les comptes administratifs de l'année 2012 :

- **Pour le service général :**  
En section fonctionnement : dépenses : 234 547,79 € et recettes : 271 102,39 €  
En section d'investissement : dépenses : 293 470,76 € et recettes : 220 570,23 €
  
- **Pour le service eau :**  
En section fonctionnement : dépenses : 67 144,41 € et recettes : 52 979,12 €  
En section d'investissement : dépenses : 26 239,20 € et recettes : 32 975,70 €

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de fonctionnement cumulés d'exploitation comme suit :

- **Service général :**  
Le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice 2012 qui s'élève à 36 554,60 € sera affecté en sa totalité en couverture du besoin de financement de la section investissement.
  
- **Service eau :**  
Le résultat cumulé d'exploitation de l'exercice 2012 qui s'élève à 54 835,03 € sera affecté en sa totalité à l'excédent reporté.

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 %, les différents deviennent ainsi :

- Taxe d'habitation : 6,12% (moyenne départementale : 11,28 %)
- Taxe foncière bâtie : 7,47 % ( " " : 11,29 %)
- Taxe foncière non bâtie : 51,19 % ( " " : 52,19 %)

Le conseil municipal adopte les budgets primitifs 2013 pour les différents services comme suit :

- **Service général :**  
Section fonctionnement : en dépenses et en recettes à la somme de 265 289 €  
Section investissement : en dépenses et en recettes à la somme de 753 867 €
  
- **Service eau :**  
Section fonctionnement : en dépenses et en recettes à la somme de 106 619 €  
Section investissement : en dépenses et en recettes à la somme de 104 561 €

En bref, les autres délibérations prises par le Conseil Municipal le 28-03-2013 :

- Attribution d'une subvention de 40 € à chacun des élèves du lycée JJ Kieffer qui participera, du 15 au 20 septembre 2013 à un voyage pédagogique à Grasse.
  
- Attribution d'une subvention de 300 € à chacune des associations suivantes : Société de Tir « La Vigilante Association du « Club des Seniors », Chorale Paroissiale.
  
- Autorisation donnée au Maire de signer des titres de recettes pour occupation du domaine public par France-Télécom, de 2008 à 2013, montant : 4278,74 €
  
- Adhésion à « Moselle Agence Technique » qui sera fondée par le Conseil Général pour apporter un soutien aux communes lors de la réalisation de dossiers techniques divers.
  
- Signature d'une convention de servitude avec la Communauté de Communes de Bitche pour passage d'une conduite enterrée de transport des eaux usées depuis la rue de Waldeck jusqu'au bassin de décantation de la rive droite du Falkensteinerbach. La commune est concernée par la parcelle 176 de la section 1.
  
- Admission en non-valeurs de pièces irrécouvrables concernant le service eau et portant sur les exercices 2007, 2008, 2009 pour un montant total de 774,73 €.
  
- A compter de la prochaine rentrée scolaire la commune offrira gracieusement à chacun des élèves de l'école élémentaire un abonnement au magazine « Les petits papiers » 6 numéros par an - 48 pages par numéro. Prix de revient total pour la commune : 100 € HT. Les contenus sont en lien avec les programmes scolaires. Le but visé est d'éveiller la curiosité à la lecture et de donner le goût d'apprendre.



### AGENDA :

02 - Repas asperges pour le Club des Seniors suivi de la visite d'une ruche à Eschviller  
12 - Marché aux Puces, organisé par le C.I.A., salle Rapin  
20 - Messe en plein air, chapelle d'Erbenthal, Amis de la chapelle, à 10 h

### NOS PEINES

Mme Thérèse Mehlinger, née à Eguelshardt le 13 décembre 1920 est décédée à Haguenau le 12 avril 2013. Nous présentons nos sincères condoléances à sa fille, Mme Nicole Proust et à son gendre, M Claude Proust.

### CROIX ROUGE

La permanence est ouverte chaque mardi de 9h à 11h et joignable au N° de téléphone 03.87.28.03.86.

En cas d'urgence vous pouvez joindre le :



03.87.95.51.96. ou 06.67.67.54.97 ou joindre Mme M.T. Schneider au 09.83.29.07.77. ou le 06.98.91.15.68

### « UNE ROSE...UN ESPOIR »

L'Association « Une Rose... Un Espoir », dont le siège est à Rohrbach-les-Bièche, organise à nouveau cette année une opération dont le bénéficiaire ira intégralement à « la Ligue contre le Cancer », comité de Moselle. Elle aura lieu le week-end du 28/29 avril 2013.

Un groupe de motards se présentera aux portes des habitants de notre commune. Afin que vous ne soyez pas sollicités par plusieurs motards, lors de la première visite, une petite croix (au moyen d'une craie) sera marquée sur le sol de la voirie. Merci à nos généreux donateurs.

Courant mars, l'armée a fait des manœuvres sur le territoire de notre commune, à la plus grande joie des enfants du périscolaire qui ont pu admirer et même visiter les hélicoptères sous le regard attendri des militaires.

### PERTE SYDEM - PASS

En cas de perte, de vol ou de dégradation d'une carte Sydem'pass, la délivrance d'une seconde carte sera payante.

Pour pouvoir faire parvenir la seconde carte par courrier, le foyer devra envoyer au Sydeme leurs coordonnées (noms et adresses postales) ainsi qu'un chèque bancaire d'un montant de 5 € libellé à l'ordre du Trésor Public à cette adresse :

SYDEME

12 place Robert Schumann  
57600 Forbach

Numéro vert : 0800 600 057

Appel gratuit depuis un téléphone fixe



### L'EAU DU ROBINET

Les Eguelshartois consomment chaque année environ 27 000 mètres cubes d'eau distribuée par le réseau communal. La protection et la surveillance de l'eau destinée à la consommation humaine sont des enjeux majeurs pour la santé publique.

L'Agence Régionale de Santé contrôle la qualité de l'eau distribuée aux populations, aux différents stades de sa production, de la ressource jusqu'au robinet.

Elle vient d'adresser à chaque mairie de Lorraine, une brochure pour communiquer les résultats des analyses faites en 2011.

Ci-dessous nous vous résumons la situation de notre commune telle qu'elle ressort des tableaux et plans publiés dans cette brochure.

- ❑ Protection des captages : Après études hydrologiques, enquête publique, instauration de périmètre de protection, notre captage, situé à Stockbronn, Bénéficie depuis 2010 d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique.
- ❑ La bactériologie : Aucune analyse n'a révélé une eau non-conforme en qualité bactériologique.
- ❑ Les nitrates : (liées pour l'essentiel aux activités agricoles), notre eau en est indemne
- ❑ Les pesticides : (insecticides, herbicides, fongicides) idem
- ❑ L'agressivité : Notre eau est agressive ; comme toutes les eaux captées dans les massifs anciens formés de roches gréseuses, elle est acide et provoque la corrosion des matériaux en son contact, comme la fonte de nos canalisations, par exemple. Le résultat donne de la rouille. Avant de remplir le verre d'eau que l'on va boire, il est conseillé d'en laisser s'écouler et se perdre une petite quantité lorsqu'on ouvre le robinet.
- ❑ L'arsenic : Non retrouvé dans les analyses
- ❑ La turbidité : C'est un indicateur global qui prend en compte les matières en suspension d'origine minérale (argile, limon, hydroxyde de fer etc.) ou organiques (acide humiques, plancton, protéines..) qui donne un aspect trouble à l'eau. L'eau de notre commune ne présente aucun problème quant à la turbidité.

Au total, notre commune figure parmi celles de Lorraine qui présentent les meilleurs résultats pour tous les paramètres analysés, sauf l'agressivité. Pour y remédier, nous sommes tenus d'ajouter sans cesse du calcaire (neutralité) au niveau de notre station de traitement, mais les capacités de rechargement en calcaire de notre station sont trop limitées et nous envisageons de réaliser des travaux de transformation du système pour y remédier. Les analyses faites en 2012 et début 2013 confirment celles de 2011. Il va sans dire que si un problème était détecté, le maire, en vertu des responsabilités qui sont les siennes, avvertirait immédiatement la population.

E. EITEL



## Le faucon pèlerin

Ce rapace diurne prestigieux détient le record mondial de vitesse du monde animal : il peut atteindre 300 km/h en piqué. Dans l'Égypte ancienne, il symbolise sous la forme du dieu Horus, le dieu du soleil. Il a donné son nom à de nombreux rochers du Pays de Bitche : Falkenstein, Falkenberg, Falkeneck...



Décimé par les pesticides, déniché par les fauconniers venus d'Allemagne, il faillit disparaître des Vosges du Nord dans les années 1970. En 1972, une poignée d'ornithologues et d'écologistes bitchois organisèrent les premières surveillances près de Sturzelbronn : combien de nuits blanches, parfois musclées, pour repousser les prédateurs humains financés par les riches patrons de l'acier de la Ruhr.

Dressé pour la fauconnerie, chasse réservée aux seigneurs, ce beau rapace a niché dans les tours des cathédrales et les anciens buildings de New-York. La nourriture, corbeaux et pigeons, ne manquait pas et ce falconidé jouait son rôle de régulateur dans les populations de ces oiseaux envahissants. Les seigneurs des châteaux des Vosges du Nord l'utilisèrent aux 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècles. Nous avons retrouvé un grelot daté du 13<sup>ème</sup> siècle au pied du Waldeck. Attaché à une patte, ce grelot permettait de suivre l'oiseau à distance pendant la chasse.

Aujourd'hui, en dehors d'une poignée d'autoursiers et de fauconniers français et allemands, c'est le Golfe persique qui recrute ces oiseaux souvent dénichés et dressés en Europe.

Le premier animal à faire grève fut un faucon pèlerin. Déniché dans le nord de l'Europe, il fut dressé et vendu à un puissant roi du pétrole du Golfe persique. Equipé d'un duvet et d'un plumage épais pour résister aux froids durs du nord de l'Europe, notre oiseau ne supporta pas la chaleur du désert et refusa de chasser au vol. Il réussit à échapper à son moniteur et s'installa sur un super-tanker rempli de pétrole en partance pour l'Europe. Après trente jours, la capitainerie du port d'Antifer au Havre appela le responsable lorrain de l'association de protection des faucons pour qu'il vienne récupérer ce beau rapace et le relâcher parmi les falaises de l'Est de la France.

GILLES FAUCHON.

### *Prière de la Forêt*

#### *Homme !*

*Je suis la chaleur de ton foyer par les  
froides nuits d'hiver*

*Je suis l'ombrage ami quand brûle le  
soleil de l'été*

*Je suis la charpente de ta maison, la  
planche de ta table*

*Je suis le lit dans lequel tu dors et le  
bois dont tu fais tes navires*

*Je suis le manche de ta houe et la porte  
de ton enclos*

*Je suis le bois de ton berceau et de ton  
cercueil.*

*Ecoute ma prière.*

*Ne me détruit pas !*